



PROVINCE DE QUÉBEC

## SÉANCE ORDINAIRE DU 17 JANVIER 2023

PROCÈS-VERBAL de la séance ordinaire du conseil municipal du 17 janvier 2023 tenue à 19 h 30 et à laquelle assistent les membres du conseil : MME MAUDE WHITTOM, MME CAMILLE JOLI-COEUR, M. JONATHAN THIBAUT, M. DANIEL KAESER, MME KARINE LARAMÉE ET MME LORI DOUCET formant quorum sous la présidence de la mairesse CHRISTINE BEAUDETTE.

### OUVERTURE DE LA SÉANCE

Le directeur général et la greffière sont présents.

Messieurs les conseillers Simon Sesto Cifola et Jean-François Hecq sont absents.

Madame la mairesse invite les citoyens à observer un moment de réflexion en mémoire des personnes suivantes :

- monsieur Arthur Blais, décédé le 16 novembre à l'âge de 69 ans;
- madame Nicole Couillard, décédée le 25 novembre à l'âge de 81 ans;
- monsieur Marcel Tessier, décédé le 13 décembre à l'âge de 84 ans;
- monsieur Daniel Gamache, décédé le 13 décembre à l'âge de 64 ans;
- madame Seak Huot, décédée le 26 décembre à l'âge de 94 ans;
- monsieur Michel Stevens, décédé le 4 janvier à l'âge de 74 ans;
- monsieur Gilles Tremblay, décédé le 8 janvier à l'âge de 74 ans;
- madame Carole Audet, épouse de monsieur Pierre Beaulieu, pompier au Service de sécurité incendie, décédée le 2 janvier.

### 2023-01-001

#### ORDRE DU JOUR

PROPOSÉ PAR MME MAUDE WHITTOM  
APPUYÉ PAR MME CAMILLE JOLI-COEUR

De modifier l'ordre du jour par le retrait du sujet 6.5 Appropriation d'une partie du surplus libre accumulé.

D'adopter l'ordre du jour tel que modifié.

Adoptée

## **PÉRIODE DE QUESTIONS DES CITOYENS**

La présidente invite l'assistance à poser toute question relative aux affaires de la Ville non prévues à l'ordre du jour de la séance.

**2023-01-002**

### **PROLONGATION DE LA PÉRIODE DE QUESTIONS**

PROPOSÉ PAR MME MAUDE WHITTOM  
APPUYÉ PAR MME CAMILLE JOLI-COEUR

De prolonger la période de questions.

Adoptée

## **PÉRIODE DE QUESTIONS DES CITOYENS (PROLONGATION)**

La période de questions des citoyens se poursuit.

**2023-01-003**

### **PROCÈS-VERBAUX - SÉANCES DU CONSEIL**

PROPOSÉ PAR MME CAMILLE JOLI-COEUR  
APPUYÉ PAR M. JONATHAN THIBAUT

D'adopter le procès-verbal de la séance ordinaire du 6 décembre 2022 et celui des séances extraordinaires du 6 et du 13 décembre 2022, tels que soumis.

Adoptée

**2023-01-004**

### **RÈGLEMENT RV-1476-8 - ADOPTION**

ATTENDU que le règlement a été précédé du dépôt d'un projet et d'un avis de motion donné à la séance du conseil du 6 décembre 2022;

ATTENDU que la présidente de la séance a mentionné l'objet et la portée du règlement;

En conséquence, il est :

PROPOSÉ PAR M. JONATHAN THIBAUT  
APPUYÉ PAR M. DANIEL KAESER

D'adopter le Règlement RV-1476-8 modifiant le Règlement RV-1476 sur le programme de crédit de taxes à l'égard des immeubles situés dans les parcs industriels de la municipalité.

Adoptée

**2023-01-005**  
**RÈGLEMENT RV-1721 - ADOPTION**

ATTENDU que le règlement a été précédé du dépôt d'un projet et d'un avis de motion donné à la séance du conseil du 6 décembre 2022;

ATTENDU que la présidente de la séance a mentionné l'objet, la portée, le coût, le mode de financement et le mode de paiement et de remboursement du règlement;

En conséquence, il est :  
PROPOSÉ PAR M. DANIEL KAESER  
APPUYÉ PAR MME KARINE LARAMÉE

D'adopter le Règlement RV-1721 prévoyant l'établissement de plans et devis de travaux de mise à niveau du système de traitement des boues à l'usine d'épuration et décrétant un emprunt à cette fin, au montant de 1 561 000 \$.

Adoptée

**2023-01-006**  
**RÈGLEMENT RV-1722 - ADOPTION**

ATTENDU que le règlement a été précédé du dépôt d'un projet et d'un avis de motion donné à la séance du conseil du 6 décembre 2022;

ATTENDU que la présidente de la séance a mentionné l'objet, la portée, le coût, le mode de financement et le mode de paiement et de remboursement du règlement;

En conséquence, il est :  
PROPOSÉ PAR MME KARINE LARAMÉE  
APPUYÉ PAR MME LORI DOUCET

D'adopter le Règlement RV-1722 prévoyant l'établissement de plans et devis de travaux de remplacement du dégrilleur et du collecteur à l'entrée de l'usine d'épuration et décrétant un emprunt à cette fin, au montant de 2 403 000 \$.

Adoptée

**2023-01-007**  
**RÈGLEMENT RV-1725 - ADOPTION**

ATTENDU que le règlement a été précédé du dépôt d'un projet et d'un avis de motion donné à la séance du conseil du 6 décembre 2022;

ATTENDU que la présidente de la séance a mentionné l'objet et la portée du règlement;

En conséquence, il est :  
PROPOSÉ PAR MME LORI DOUCET  
APPUYÉ PAR MME MAUDE WHITTOM

D'adopter le Règlement RV-1725 abrogeant le Règlement RV-1668 décrétant des travaux d'aménagement de zones tampon et leur financement par emprunt.

Adoptée

**2023-01-008**  
**RÈGLEMENT RV-1726 - ADOPTION**

ATTENDU que le règlement a été précédé du dépôt d'un projet et d'un avis de motion donné à la séance du conseil du 6 décembre 2022;

ATTENDU que la présidente de la séance a mentionné l'objet, la portée, le coût, le mode de financement et le mode de paiement et de remboursement du règlement;

En conséquence, il est :  
PROPOSÉ PAR MME MAUDE WHITTOM  
APPUYÉ PAR MME CAMILLE JOLI-COEUR

D'adopter le Règlement RV-1726 décrétant des travaux d'aménagement d'une voie de refuge sur la rue Montcalm et des travaux de drainage, fondation et pavage sur la terrasse Filion et leur financement par emprunt, au montant de 1 100 000 \$.

Adoptée

**2023-01-009**  
**PROJET DE RÈGLEMENT RV-1728 - ADOPTION**

PROPOSÉ PAR MME CAMILLE JOLI-COEUR  
APPUYÉ PAR M. JONATHAN THIBAUT

D'adopter le Projet de règlement RV-1728 sur la démolition d'immeubles.

Adoptée

**2023-01-010**  
**RÈGLEMENT RV-1700-1 - AVIS DE MOTION ET DÉPÔT**

Le conseiller Jonathan Thibault donne avis de motion de la présentation pour adoption à une séance subséquente du Règlement RV-1700-1 modifiant le Règlement RV-1700 sur le programme municipal d'aide financière pour la protection, la transmission et la mise en valeur des bâtiments patrimoniaux.

Le projet de règlement est déposé.

**2023-01-011**  
**DÉPÔT DES LISTES DES AUTORISATIONS DE DÉPENSES**

PROPOSÉ PAR M. DANIEL KAESER  
APPUYÉ PAR MME KARINE LARAMÉE

De prendre acte du dépôt par la trésorière du rapport contenant les listes des autorisations de dépenses approuvées par le directeur général et les directeurs de service, dressé conformément au Règlement RV-1497 pour la période du 11 novembre au 22 décembre 2022.

Adoptée

**2023-01-012**  
**SOMMAIRE MENSUEL DES DÉBOURSÉS - NOVEMBRE 2022**

PROPOSÉ PAR MME KARINE LARAMÉE  
APPUYÉ PAR MME LORI DOUCET

DE prendre acte du dépôt par la trésorière du sommaire mensuel des déboursés pour la période du 1<sup>er</sup> au 30 novembre 2022 montrant un total des activités de 4 090 615,89 \$.

Adoptée

**2023-01-013**  
**LISTE DES CERTIFICATS DE PAIEMENT**

PROPOSÉ PAR MME LORI DOUCET  
APPUYÉ PAR MME MAUDE WHITTOM

D'accepter la liste des certificats de paiement préparée par le Service du génie en date du 12 décembre 2022 et révisée par le Service des finances le 20 décembre 2022, montrant un montant payable total de 560 900,96 \$ et d'en autoriser le paiement.

Adoptée

**2023-01-014**  
**EMPRUNT AU FONDS DE ROULEMENT**

PROPOSÉ PAR MME MAUDE WHITTOM  
APPUYÉ PAR MME CAMILLE JOLI-COEUR

D'autoriser la trésorière à emprunter au fonds de roulement, les sommes suivantes remboursables sur une période trois (3) ans, à savoir:

- pour des équipements événementiels, 12 000 \$;
- pour des équipements d'activités sportives, 16 000 \$;
- pour l'embellissement des événements, 15 000 \$;

- pour le plan concept de l'aménagement d'un jardin communautaire au parc Dugas, 25 000 \$;
- pour les travaux de réaménagement des salles d'imprimantes du Service des finances et du Service juridique et greffe, 20 000 \$;
- pour des travaux de scellement de fissures sur diverses rues de la Ville, 25 000 \$.

Adoptée

**2023-01-015  
APPROPRIATIONS AU FONDS DE PARCS ET TERRAINS DE JEUX**

PROPOSÉ PAR MME CAMILLE JOLI-COEUR  
APPUYÉ PAR M. JONATHAN THIBAUT

D'autoriser l'appropriation au fonds de parcs et terrains de jeux comme suit :

- pour l'aménagement d'une terrasse au parc Claude-Jasmin, 10 000 \$;
- pour le plan concept et l'estimation d'aménagement de mobiliers (croissant Corno), 15 000 \$;
- pour l'ajout de bancs dans divers parcs, 20 000 \$.

Adoptée

**2023-01-016  
ÉMISSION D'OBLIGATIONS DATÉE DU 19 DÉCEMBRE 2022 AU MONTANT DE 2 986 000 \$ - ADJUDICATION**

ATTENDU qu'à la suite de l'appel d'offres public pour la vente de l'émission désignée ci-dessus, le ministère des Finances a reçu cinq soumissions conformes, le tout selon l'article 555 de la Loi sur les cités et villes (RLRQ, c. C-19) et de la résolution adoptée en vertu de cet article;

Le détail de ces soumissions se lit comme suit :

1	MARCHÉS MONDIAUX CIBC INC.		
	381 000 \$	4,75000 %	2023
	401 000 \$	4,40000 %	2024
	422 000 \$	4,25000 %	2025
	444 000 \$	4,15000 %	2026
	1 338 000 \$	4,10000 %	2027
	Prix : 98,97729		Coût réel : 4,48375 %
2	VALEURS MOBILIÈRES DESJARDINS INC.		
	381 000 \$	4,80000 %	2023
	401 000 \$	4,55000 %	2024
	422 000 \$	4,30000 %	2025
	444 000 \$	4,15000 %	2026

1 338 000 \$                      4,00000 %                      2027

Prix : 98,74800                      Coût réel : 4,51269 %

3            VALEURS MOBILIÈRES BANQUE LAURENTIENNE INC.

381 000 \$                      4,75000 %                      2023  
401 000 \$                      4,55000 %                      2024  
422 000 \$                      4,35000 %                      2025  
444 000 \$                      4,25000 %                      2026  
1 338 000 \$                      4,20000 %                      2027

Prix : 99,04124                      Coût réel : 4,56505 %

4            FINANCIÈRE BANQUE NATIONALE INC.

381 000 \$                      4,90000 %                      2023  
401 000 \$                      4,45000 %                      2024  
422 000 \$                      4,30000 %                      2025  
444 000 \$                      4,15000 %                      2026  
1 338 000 \$                      4,10000 %                      2027

Prix : 98,71600                      Coût réel : 4,57936 %

5            CASGRAIN & COMPAGNIE LIMITÉE

381 000 \$                      4,85000 %                      2023  
401 000 \$                      4,60000 %                      2024  
422 000 \$                      4,30000 %                      2025  
444 000 \$                      4,15000 %                      2026  
1 338 000 \$                      4,10000 %                      2027

Prix : 98,64190                      Coût réel : 4,61192 %

ATTENDU que le résultat du calcul des coûts réels indique que la soumission présentée par la firme MARCHÉS MONDIAUX CIBC INC. est la plus avantageuse;

En conséquence, il est :

PROPOSÉ PAR M. JONATHAN THIBAUT  
APPUYÉ PAR M. DANIEL KAESER

De prendre acte du dépôt par la trésorière du procès-verbal de l'adjudication de la vente d'obligations au montant de 2 986 000 \$ suite à l'appel d'offres public du 7 décembre 2022 à la firme MARCHÉS MONDIAUX CIBC INC. conformément au Règlement RV-1072.

Adoptée

**2023-01-017**

**OFFICE D'HABITATION THÉRÈSE-DE BLAINVILLE - NOMINATION D'UN MEMBRE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION**

PROPOSÉ PAR M. DANIEL KAESER  
APPUYÉ PAR MME KARINE LARAMÉE

De nommer le conseiller municipal Jean-François Hecq, membre du conseil d'administration permanent de l'Office d'habitation Thérèse-De Blainville à compter des présentes, en remplacement de toute nomination antérieure.

Adoptée

**2023-01-018**

**SOUSSIONS - REMPLACEMENT DE CONTENEURS À BOUE DE L'USINE D'ÉPURATION - APPROPRIATION AU SURPLUS LIBRE ACCUMULÉ - CONTRAT 2022-1986**

ATTENDU qu'à la suite d'une demande de soumissions publique pour le remplacement de conteneurs à boue de l'usine d'épuration, la Ville a reçu l'offre suivante :

NOM ET ADRESSE DU SOUMISSIONNAIRE	MONTANT (taxes incluses)
Durabac inc. 22, chemin Milton Granby (Québec) J2J 0P2	164 644,20 \$

ATTENDU la recommandation du Service du génie du 14 décembre 2022;

En conséquence, il est :  
PROPOSÉ PAR MME KARINE LARAMÉE  
APPUYÉ PAR MME LORI DOUCET

De prendre acte du dépôt d'une copie du procès-verbal d'ouverture des soumissions dressé en date du 1<sup>er</sup> décembre 2022.

D'accepter l'offre de Durabac inc. au montant de 164 644,20 \$, toutes taxes incluses, celle-ci étant la seule soumission conforme reçue pour le remplacement de conteneurs à boue de l'usine d'épuration – Contrat 2022-1986.

D'approprier au surplus libre accumulé la somme de 40 361 \$.

Adoptée



**2023-01-019**

**OFFRE DE SERVICES - SERVICES PROFESSIONNELS EN INGÉNIERIE POUR UNE ÉTUDE PRÉLIMINAIRE POUR LES TRAVAUX D'AJOUT D'UNE VOIE DE VIRAGE SUR LA RUE MONTCALM À L'INTERSECTION DU BOULEVARD DE LA GRANDE-ALLÉE - CONTRAT 2022-2006**

ATTENDU la demande de prix de gré à gré pour les services professionnels en ingénierie pour une étude préliminaire pour les travaux d'ajout d'une voie de virage sur la rue Montcalm à l'intersection du boulevard de la Grande-Allée;

ATTENDU la recommandation du Service du génie du 12 décembre 2022;

En conséquence, il est :

PROPOSÉ PAR MME LORI DOUCET  
APPUYÉ PAR MME MAUDE WHITTOM

D'accepter l'offre de EFEL Experts-Conseils inc. au montant de 51 163,88 \$, toutes taxes incluses, pour les services professionnels en ingénierie pour une étude préliminaire pour les travaux d'ajout d'une voie de virage sur la rue Montcalm à l'intersection du boulevard de la Grande-Allée - Contrat 2022-2006.

Adoptée

**2023-01-020**

**ENTENTE RELATIVE À DES TRAVAUX MUNICIPAUX AVEC LE PROMOTEUR WILFRID ET GUY DION S.E.N.C. - TRAVAUX DE CONSTRUCTION DES RUES JEAN-CLAUDE-LANGLOIS, TRONÇON II ET MÉRILDA-DION - DOSSIER 1052 P-77**

PROPOSÉ PAR MME MAUDE WHITTOM  
APPUYÉ PAR MME CAMILLE JOLI-COEUR

D'autoriser la signature d'une entente relative à des travaux municipaux conformément au Règlement RV-1052-4 avec le promoteur Wilfrid et Guy Dion S.E.N.C. pour des travaux de construction des rues Jean-Claude-Langlois, tronçon II, et Mériilda-Dion sur les lots 6 508 934, 6 222 051 et 6 222 052 du cadastre du Québec, conditionnellement à la réalisation des exigences suivantes:

- le promoteur Wilfrid et Guy Dion S.E.N.C. doit, pour le projet de réaménagement du chemin de la Côte Nord à l'intersection de la rue Jean-Claude-Langlois, avoir franchi le point de contrôle numéro 3 du ministère des Transports et de la Mobilité durable du Québec;

- le promoteur Wilfrid et Guy Dion S.E.N.C. doit avoir complété la mise en marche de la station de surpression située au 6855, rue Jean-Claude-Langlois, incluant notamment le raccordement électrique et les équipements nécessaires aux contrôles à distance de la station.

De s'engager à prendre possession des services municipaux, de la fondation de rue, du pavage, d'une piste cyclable, des bordures et de l'éclairage suite à l'exécution des travaux, sous réserve que ceux-ci aient été inspectés et déclarés conformes en regard des normes et règlements en vigueur dans un certificat émis à cette fin par l'ingénieur responsable de la surveillance des travaux.

D'autoriser la mairesse ou en son absence le maire suppléant et la greffière à signer, au nom de la Ville, tout document nécessaire ou utile consentant à cet égard aux modalités que pourrait exiger l'intérêt de la Ville.

Adoptée

**2023-01-021**

**GESTION DE LA PISCINE EXTÉRIEURE DU PARC PELLERIN POUR LA SAISON ESTIVALE 2023 - RECONDUCTION ET AJUSTEMENT DU COÛT DU CONTRAT 2019-1684**

ATTENDU que le contrat de gestion de la piscine extérieure au parc Pellerin octroyé à SODEM INC. pour les étés 2019, 2020 et 2021 comprend deux possibilités de reconduction non obligatoires et non cumulatives;

ATTENDU que le contrat a été reconduit pour l'été 2022 aux termes de la résolution 2021-09-477 adoptée par le conseil municipal à sa séance du 7 septembre 2021;

ATTENDU la demande d'ajustement du coût du contrat basée sur l'augmentation de l'indice des prix à la consommation;

En conséquence, il est :

PROPOSÉ PAR MME CAMILLE JOLI-COEUR  
APPUYÉ PAR M. JONATHAN THIBAUT

De reconduire le contrat de gestion de la piscine extérieure au parc Pellerin pour la saison estivale 2023 avec SODEM INC. - Contrat 2019-1684.

D'ajuster le coût du contrat pour l'été 2023 au montant de 83 974,49\$, toutes taxes incluses, au lieu de 79 221,22 \$, toutes taxes incluses.

Adoptée

**2023-01-022**

**MANDAT AU PROCUREUR - TRAVAUX DE RÉFECTION DE LA GLACE NUMÉRO 2 ET DES ÉQUIPEMENTS DE MÉCANIQUE À L'ARÉNA - CONTRAT 2020-1812**

PROPOSÉ PAR M. JONATHAN THIBAUT  
APPUYÉ PAR M. DANIEL KAESER

DE mandater Me Kathleen Desorcy du cabinet PFD Avocats afin de représenter les intérêts de la Ville et entreprendre les procédures nécessaires dans le cadre de la réception d'une mise en demeure par 9006-9311 Québec inc. f.a.s.r.s. Devcor (1994) ayant trait au contrat de travaux de réfection de la glace numéro 2 et des équipements de mécanique à l'aréna.

Adoptée

**2023-01-023**

**MANDAT AU PROCUREUR - RÉAMÉNAGEMENT DE L'ÉGLISE NOTRE-DAME-DE-FATIMA EN CENTRE DE CRÉATION - CONTRATS 2018-1633 ET 2019-1673**

PROPOSÉ PAR M. DANIEL KAESER  
APPUYÉ PAR MME KARINE LARAMÉE

De mandater Me Kathleen Desorcy du cabinet PFD Avocats afin de représenter les intérêts de la Ville et entreprendre les procédures nécessaires dans le cadre des contrats 2018-1633 et 2019-1673 relativement aux services professionnels pour les plans, devis et surveillance et aux travaux de réaménagement de l'église Notre-Dame-de-Fatima en Centre de création.

Adoptée

**2023-01-024**

**PRÊT DE LA MAISON DU CITOYEN ET PLACE DE LA CULTURE ET DU CENTRE COMMUNAUTAIRE - COLLECTES DE SANG PAR HÉMA-QUÉBEC**

PROPOSÉ PAR MME KARINE LARAMÉE  
APPUYÉ PAR MME LORI DOUCET

D'accorder à l'organisme Héma-Québec l'utilisation sans frais de la Maison du citoyen et Place de la culture et du Centre communautaire pour la tenue de collectes de sang, de 8 h 30 à 20 heures aux dates suivantes :

- 3 février 2023;
- 15 mai 2023;
- 23 août 2023;
- 22 novembre 2023.

D'offrir gratuitement le soutien logistique à l'organisation de cet événement.

Adoptée

**2023-01-025**

**STATISTIQUES DES PERMIS DE CONSTRUCTION - NOVEMBRE 2022**

PROPOSÉ PAR MME LORI DOUCET  
APPUYÉ PAR MME MAUDE WHITTOM

D'accuser réception des statistiques des permis de construction émis au cours du mois de novembre 2022 montrant un total mensuel de 37 258 422 \$ et un cumulatif annuel de 74 982 283 \$.

Adoptée

**2023-01-026**

**APPROBATION DE PLANS D'IMPLANTATION ET D'INTÉGRATION ARCHITECTURALE - PROJET D'AMÉNAGEMENT D'UN ESPACE TAMPON ENTRE LES ZONES I-1 474 ET R-1 475 (CHEMIN DE LA CÔTE SUD)**

PROPOSÉ PAR MME MAUDE WHITTON  
APPUYÉ PAR MME CAMILLE JOLI-COEUR

D'approuver, conformément à la recommandation du Comité consultatif d'urbanisme et de toponymie du 30 novembre 2022 portant le numéro R-22-CU-4686, les plans d'implantation et d'intégration architecturale du projet d'aménagement d'un espace tampon entre les zones I-1 474 et R-1 475 (chemin de la Côte Sud) du Règlement RV-1441 sur le zonage et détaillée au plan d'architecture préparé par Groupe Leclerc architecture et design daté du 21 novembre 2022.

Cette approbation est conditionnelle au dépôt d'une garantie financière au montant de 25 000 \$ pour assurer la réalisation des travaux et la survie des arbustes (*salix myabeana*) un an après la fin des travaux, lequel délai sera prolongé dans l'éventualité où la fin des travaux survient entre les mois d'octobre et mai.

Adoptée

**2023-01-027**

**APPROBATION DE PLANS D'IMPLANTATION ET D'INTÉGRATION ARCHITECTURALE - PROJET D'ENSEIGNES MURALES - SOLARIS - ZONE R-3 407**

PROPOSÉ PAR MME CAMILLE JOLI-COEUR  
APPUYÉ PAR M. JONATHAN THIBAUT

D'approuver, conformément à la recommandation du Comité consultatif d'urbanisme et de toponymie du 30 novembre 2022 portant le numéro R-22-CU-4683, les plans d'implantation et d'intégration architecturale pour le projet d'enseignes murales pour le complexe d'habitations Solaris situé au 1030, rue des Francs-Bourgeois dans la zone R-3 407 du Règlement RV-1441 sur le zonage et détaillée aux plan et simulation des enseignes préparés par Julie Gagné de Zone Enseignes datés du 4 novembre 2022.

Adoptée

**2023-01-028**

**APPROBATION DE PLANS D'IMPLANTATION ET D'INTÉGRATION ARCHITECTURALE - ENSEIGNE MURALE - MON THÉ - ZONE C-3 406**

PROPOSÉ PAR M. JONATHAN THIBAUT  
APPUYÉ PAR M. DANIEL KAESER

D'approuver, conformément à la recommandation du Comité consultatif d'urbanisme et de toponymie du 7 décembre 2022 portant le numéro R-22-CU-4692, les plans d'implantation et d'intégration architecturale pour l'enseigne murale du commerce Mon Thé situé au 2810, promenade Saint-Honoré dans la

zone C-3 406 du Règlement RV-1441 sur le zonage et détaillée à la simulation visuelle de l'enseigne préparée par Atelier de l'affichage datée du 5 décembre 2022.

Adoptée

**2023-01-029**

**APPROBATION DE PLANS D'IMPLANTATION ET D'INTÉGRATION ARCHITECTURALE - PROJET D'OPÉRATION CADASTRALE POUR LA CRÉATION DE LOTS DANS LE SECTEUR DE L'AVENUE DES GRANDES-TOURELLES ET DE LA RUE D'ANNEMASSE - ZONE C-3 405**

PROPOSÉ PAR M. DANIEL KAESER  
APPUYÉ PAR MME KARINE LARAMÉE

D'approuver les plans d'implantation et d'intégration architecturale du projet d'opération cadastrale visant la création des lots 6 520 786 et 6 520 787 en remplacement du lot 3 934 399 du cadastre du Québec, situé dans le secteur de l'avenue des Grandes-Tourelles et de la rue d'Annemasse dans la zone C-3 405 du Règlement RV-1441 sur le zonage et détaillée aux documents suivants:

- plan cadastral préparé par Guy Banville, arpenteur-géomètre daté du 27 mai 2022;
- plan d'ensemble préparé par BC2 daté du 30 novembre 2022.

Adoptée

**2023-01-030**

**RAPPORT D'EMBAUCHES DU MOIS DE DÉCEMBRE 2022**

PROPOSÉ PAR MME KARINE LARAMÉE  
APPUYÉ PAR MME LORI DOUCET

D'accuser réception du dépôt par le directeur général du rapport des engagements temporaires de personnel salarié dressé conformément au Règlement RV-1497 pour la période du 1<sup>er</sup> au 31 décembre 2022.

Adoptée

**2023-01-031**

**EMBAUCHE - DIRECTEUR ADJOINT AU SERVICE DES LOISIRS**

PROPOSÉ PAR MME LORI DOUCET  
APPUYÉ PAR MME MAUDE WHITTOM

D'embaucher monsieur Iann-Carlos Armijo au poste cadre à temps complet de directeur adjoint au Service des loisirs selon les modalités soumises.

De procéder à la mise à jour de l'organigramme du Service des loisirs.

D'autoriser la mairesse ou en son absence le maire suppléant et la greffière à signer, au nom de la Ville, tout document nécessaire ou utile consentant à cet égard aux modalités que pourrait exiger l'intérêt de la Ville.

Adoptée

**2023-01-032**

**NOMINATION D'UN CHEF DE DIVISION, DOTATION ET DÉVELOPPEMENT ORGANISATIONNEL ET D'UNE CONSEILLÈRE RESSOURCES HUMAINES AU SERVICE DES RESSOURCES HUMAINES**

PROPOSÉ PAR MME MAUDE WHITTON  
APPUYÉ PAR MME CAMILLE JOLI-COEUR

De nommer madame Mélanie Turcot au poste cadre à temps complet de chef de division, dotation et développement organisationnel au Service des ressources humaines selon les modalités soumises.

De nommer madame Cyrille Savard-Guirguis au poste cadre à temps complet de conseillère ressources humaines au Service des ressources humaines selon les modalités soumises.

De procéder à la mise à jour de l'organigramme du Service des ressources humaines.

D'autoriser la mairesse ou en son absence le maire suppléant et la greffière à signer, au nom de la Ville, tout document nécessaire ou utile consentant à cet égard aux modalités que pourrait exiger l'intérêt de la Ville.

Adoptée

**2023-01-033**

**NOMINATION - CONSEILLÈRE EN ENVIRONNEMENT ET MATIÈRES RÉSIDUELLES AU SERVICE DU GÉNIE**

PROPOSÉ PAR MME CAMILLE JOLI-COEUR  
APPUYÉ PAR M. JONATHAN THIBAUT

De nommer madame Marie-Claude Trachy-Bourget au poste cadre à temps complet de conseillère en environnement et matières résiduelles au Service du génie selon les modalités soumises.

De procéder à la mise à jour de l'organigramme du Service du génie.

D'autoriser la mairesse ou en son absence le maire suppléant et la greffière à signer, au nom de la Ville, tout document nécessaire ou utile consentant à cet égard aux modalités que pourrait exiger l'intérêt de la Ville.

Adoptée

**2023-01-034**

**NOMINATION - RESPONSABLE DU GREFFE AU SERVICE JURIDIQUE ET GREFFE**

PROPOSÉ PAR M. JONATHAN THIBAUT  
APPUYÉ PAR M. DANIEL KAESER

De nommer madame Michelle Beaulieu au poste cadre à temps complet de responsable du greffe au Service juridique et greffe selon les modalités soumises.

De procéder à la mise à jour de l'organigramme du Service juridique et greffe.

D'autoriser la mairesse ou en son absence le maire suppléant et la greffière à signer, au nom de la Ville, tout document nécessaire ou utile consentant à cet égard aux modalités que pourrait exiger l'intérêt de la Ville.

Adoptée

**2023-01-035**

**MANUEL DES CONDITIONS PROFESSIONNELLES D'EMPLOI DU PERSONNEL CADRE - MISE À JOUR**

PROPOSÉ PAR M. DANIEL KAESER  
APPUYÉ PAR MME KARINE LARAMÉE

D'approuver la mise à jour des annexes A et B du manuel des conditions professionnelles d'emploi du personnel cadre de la Ville de Boisbriand suite à l'ajout de nouveaux postes et afin que les échelles salariales soient ajustées en fonction de l'indice des prix à la consommation (IPC).

Adoptée

**2023-01-036**

**COMITÉ SUR LA REDDITION DE COMPTES - DÉPÔT DU COMPTE-RENDU DE LA RENCONTRE DU 22 NOVEMBRE 2022**

PROPOSÉ PAR MME KARINE LARAMÉE  
APPUYÉ PAR MME LORI DOUCET

DE prendre acte du dépôt du compte-rendu de la rencontre du comité sur la reddition de comptes du 22 novembre 2022 conformément au Règlement RV-1650 sur la gestion contractuelle.

Adoptée

**2023-01-037**

**AIDE FINANCIÈRE - GROUPE MARRAINE TENDRESSE**

PROPOSÉ PAR MME LORI DOUCET  
APPUYÉ PAR MME MAUDE WHITTOM

D'accorder une aide financière à l'organisme Groupe Marraine Tendresse au montant de 200 \$ pour l'année 2023.

D'imputer la dépense au poste budgétaire 02 110 00 991.

Adoptée

**2023-01-038**

**APPUI AU COMITÉ DE CANDIDATURE DE LA VILLE DE BLAINVILLE DANS SA DÉMARCHE D'OBTENTION DE LA FINALE DES JEUX DU QUÉBEC - HIVER 2026**

ATTENDU la volonté de la Ville de Blainville d'obtenir la Finale des Jeux du Québec à l'hiver 2026;

ATTENDU que la Finale des Jeux du Québec constitue une occasion unique de mobiliser la population autour d'un profit commun et d'accroître la fierté des citoyens de la municipalité;

ATTENDU l'impact positif qu'apportera une Finale des Jeux du Québec sur le plan sportif, culturel, économique, communautaire et touristique;

ATTENDU que cet événement mettra en valeur la culture laurentienne, son patrimoine, ses institutions et ses artistes;

ATTENDU l'impact positif d'un tel événement sur les jeunes de la région des Laurentides;

ATTENDU que la Finale des Jeux du Québec contribuera à la promotion du sport et de l'activité physique auprès de la population;

ATTENDU la capacité de la Ville de Blainville et de ses partenaires de présenter cet événement;

En conséquence, il est :

PROPOSÉ PAR MME MAUDE WHITTOM  
APPUYÉ PAR MME CAMILLE JOLI-COEUR

D'appuyer la candidature de la Ville de Blainville pour l'obtention de la Finale des Jeux du Québec à l'hiver 2026.

De s'engager à offrir le support nécessaire dans la mise en œuvre des compétitions en mettant à disposition ses ressources humaines et matérielles.

De participer à la promotion de la candidature de la Ville de Blainville et aux efforts de mobilisation, si requis.

Adoptée



## **PÉRIODE DE QUESTIONS**

La présidente de la séance invite l'assistance à poser toute question relative aux sujets discutés au cours de la séance.

## **COMMUNICATIONS DE LA MAIRESSE ET DES CONSEILLERS**

La mairesse et les conseillers par la suite prennent la parole à tour de rôle.

**2023-01-039**

### **LEVÉE DE LA SÉANCE**

PROPOSÉ PAR MME LORI DOUCET  
APPUYÉ PAR MME KARINE LARAMÉE

DE lever la séance à 20 h 40.

Adoptée